



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 10 juin 2026 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **29**

Date de la convocation :
4 juin 2026

**Délibération n° DCM26-06-10P21
Administration générale – Adhésion à l'ANDES**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Michelle Guibal, M. Georges Elnecave, Mme Anne Boissière, M. Georges Bélart, Mme Corinne Gonzalez, M. Jean-Luc Barral et Mme Agathe Khettab, *Adjoints,*

M. Jean Garcia, M. Jean-Jacques Pinet, M. Samy Zeitoun, Mme Martine Rouzier, Mme Catherine Klein, Mme Martine Minardi, M. Jean François Faustin, M. Frédéric Laborie, M. Franck Rugani, Mme Louise Jaber, Mme Cloé Vanzel, M. Pierre Gros, Mme Claude Blaho Poncé, Mme Hélène Cinési et Mme Odile Thiers, *Conseillers municipaux,*

Absents :

Mme Joëlle Mouchoux, Mme Myriam Lalauze, M. Patrick Javourey, M. Jules Poussard et Mme Rosemay Crémieux

Procurations :

Joëlle Mouchoux à Mme Martine Rouzier

Mme Myriam Lalauze à Mme Corinne Gonzalez

M. Jules Poussard à Mme Odile Thiers

M. Patrick Javourey à Mme Claude Blaho Poncé

Mme Rosemay Crémieux à Mme Hélène Cinési

Rapporteur : Mme Agathe Khettab

L'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) a pour mission d'accompagner les collectivités dans la conduite de leurs politiques sportives, de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres en matière d'activités et d'infrastructures sportives, y compris par voie d'action en justice, d'assurer leur représentation collective auprès de l'État, du mouvement sportif et des organismes chargés de l'élaboration des normes, de l'homologation des équipements et de la sécurité des manifestations sportives.

Elle constitue également un espace de réflexion, de concertation et de partage d'expériences entre élus en charge du sport, favorisant ainsi une meilleure coordination et une gestion optimisée des politiques sportives à l'échelle communale, départementale, régionale et nationale.

Cette dynamique permet de renforcer les liens entre collectivités et d'encourager l'échange de bonnes pratiques en matière de développement, d'investissement et de fonctionnement des équipements et activités sportives.

Compte tenu de la politique sportive portée par la Municipalité et des projets engagés dans ce domaine, il apparaît aujourd'hui opportun que la Commune adhère à cette association et désigne son représentant.

Le montant de la cotisation annuelle, pour la strate démographique de la Ville, s'élève à 256 € pour l'année 2026.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- d'adhérer à l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES),
- de désigner Mme Agathe KHETTAB comme représentante du Conseil municipal auprès de l'association,
- de préciser que le montant de l'adhésion sera inscrit au budget annuel de la Commune,
- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de l'adhésion de la Commune à l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES),

DESIGNE Mme Agathe KHETTAB comme représentante du Conseil municipal auprès de l'association,

PRECISE que le montant de l'adhésion sera inscrit au budget annuel de la Commune,

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à la présente délibération.

Secrétaire de séance,



Cloé VANZEL

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE